

Mise à disposition du Document d'Enregistrement Universel 2022 d'ARGAN

Argan informe le public que le Document d'Enregistrement Universel 2022 a été déposé le vendredi 24 février auprès de l'Autorité des marchés financiers sous le numéro 23-0059.

Le Document d'Enregistrement Universel en version française peut être consulté sur le site internet de la société (www.argan.fr) dans la rubrique Espace Investisseurs / Infos réglementées / Communication AMF, ainsi que sur le site Internet de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org).

Des exemplaires du Document d'Enregistrement Universel sont également disponibles sans frais au siège de la société.

Ce Document d'Enregistrement Universel comprend notamment le Rapport financier annuel, le Rapport du Conseil de Surveillance sur le gouvernement d'entreprise, les rapports des contrôleurs légaux des comptes et les informations relatives aux honoraires de ces derniers.

A propos d'Argan

ARGAN est l'unique foncière française de DEVELOPPEMENT & LOCATION D'ENTREPOTS PREMIUM cotée sur Euronext. Au 31 décembre 2022, son patrimoine représente 3,5 millions de m², se décomposant en une centaine d'entrepôts implantés en France exclusivement, valorisé 4 Mds€ et générant 166 M€ de revenus locatifs annualisés. ARGAN est cotée sur le compartiment A d'Euronext Paris (ISIN FR0010481960 – ARG) et fait partie des indices CAC All-Share et IEIF SIIC France. La foncière a opté pour le régime des SIIC au 1^{er} juillet 2007.

www.argan.fr

ARG
LISTED
EURONEXT



Francis Albertinelli - Directeur Administratif et Financier
Aymar de Germay – Secrétaire Général
Tél : 01 47 47 05 46
E-mail : contact@argan.fr
www.argan.fr

| Citigate Dewe Rogerson

Aude Vayre – Relations presse
Tél : 06 14 64 15 65
E-mail : argan@citigatedewerogerson.com